



**ECOLE SAINT DOMINIQUE**  
9 rue Emile DESCHAMPS  
18000 BOURGES  
Tel : 02 48 23 16 31  
ecolessaintdominiquedebourges@esbc.fr

**Bourges le 06 juillet 2021**

Chers parents,

Les vacances approchent et vos enfants vont pouvoir se reposer, voici le courrier de rentrée vous permettant de vous organiser.

La rentrée est fixée le **JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021** :

**à 8h30 pour les élèves de primaire et à 9h00 pour ceux de maternelle. L'école sera ouverte à 7h30. Les listes des classes seront affichées.**

Les classes seront réparties comme suit :

- 1 jardin d'enfants
- 1 PS
- 1 PS/MS
- 1 MS
- 2 GS
- 1 CP
- 1 CP/CE1
- 1 CE1
- 1 CE1/CE2
- 2 CE2
- 2 CM1
- 2 CM2
- 1 ULIS

**CLASSE EUROPEENNE SUR PAUSE MERIDIENNE : à 11h45 ou 12h30 tous les jours (la répartition peut légèrement varier en fonction des enfants inscrits)**

Classes de CP/CE1

Classes de CE2/ CM1

Classes de CM1/CM2

Les cours commenceront lundi 6 septembre

**HORAIRES de CLASSE :      **Matin : 8h 30 - 11h 45**  
  **Après-midi : 13h 30- 16h 30**  
  **L'école ouvre à 7h30 et ferme à 18h45.****

**POUR LES NOUVEAUX ELEVES** qui ont déjà été scolarisés, veuillez fournir un certificat de radiation délivré par le directeur de l'école que vous quittez, ainsi que le dossier scolaire de votre enfant

**L'école comprend deux porches :**

- une entrée au 9, rue Emile DESCHAMPS à destination des élèves de la classe de GS de Madame CATARSI, les CE2, CM1 et CM2.
- une entrée au 32, rue des ARENES à destination des élèves de maternelle, CP et CE1 et le CE1/CE2.

**ATTENTION ! A 11h45 seul le porche rue des Arènes est ouvert, ainsi qu'à 13h15. Les enfants non récupérés à 12h15 sont emmenés au réfectoire.**

Les familles ayant des enfants en maternelle et en primaire peuvent passer rue des Arènes.

**ENTREE DES FAMILLES :** Pour permettre aux élèves du Jardin d'Enfants et de Petite Section d'apprendre à quitter leurs parents, ces derniers pourront les accompagner à l'entrée de la classe.

**Il est demandé aux familles de NE PAS STATIONNER DANS LES COURS, zones de jeux des enfants mais d'emprunter les allées marquées au sol.**

**ETUDE ET GARDERIE :** Elles sont possibles tous les jours de 17 h à 18 h45. **(Dernière limite 18h45) Merci de respecter cet horaire.**

Vous pouvez conserver les factures de garderie de vos enfants de moins de 6 ans, pour votre déclaration d'impôts.

**ATELIERS DU MERCREDI MATIN :** L'école Saint Etienne est ouverte à 7h30 et propose des ateliers à ceux qui le souhaitent. Le jour de la rentrée un document vous sera donné pour faire vos choix. Les élèves peuvent aussi rester manger et l'école ferme à 13h30.

**RETARDS ET ABSENCES :** Les élèves doivent justifier tout retard à leur enseignant.

**Toute absence doit être signalée SANS DELAI,** le standard prend les appels téléphoniques à partir de 8h. Pour une absence prévue, les parents préviendront l'enseignant de la classe. En cas de maladie générant une éviction scolaire, un certificat médical doit être fourni.

**SUIVI DU TRAVAIL :** Les élèves apportent régulièrement leurs cahiers à faire signer. Merci d'y penser, c'est l'occasion pour vous de prendre du temps pour regarder le travail de votre enfant avec lui.

**ASSURANCE SCOLAIRE :** Une assurance individuelle accident est proposée par la MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE. Le règlement est intégré à votre facture.

Les familles n'adhérant pas à la mutuelle St Christophe **doivent fournir IMPERATIVEMENT, le jour de la rentrée, une attestation de leur propre assurance** avec la mention : RESPONSABILITE CIVILE et INDIVIDUELLE ACCIDENT précisant L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022. A défaut, l'adhésion à la mutuelle St Christophe sera obligatoire et facturée.

**VETEMENTS :** Pensez à marquer les vêtements et objets personnels de vos enfants.

**RESTAURATION : JE ME PERMETS D'INSISTER SUR CE POINT :**

Si vos enfants mangent toutes les semaines de manière régulière, il vaut mieux leur prendre un forfait. ATTENTION ; ce forfait doit comprendre des jours FIXES.

Si vos enfants bénéficiant d'un forfait veulent manger un autre jour, **IL FAUT APPROVISIONNER LA COMPTE DE CANTINE A L'AVANCE** en payant en ligne.

Si vos enfants sont EXTERNES, **IL FAUT APPROVISIONNER LE COMPTE A L'AVANCE POUR TOUT REPAS PRIS EN TARIF EXCEPTIONNEL.** Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance.

**LES PAIEMENTS PEUVENT S'EFFECTUER EN LIGNE** sur votre espace Ecole Directe

**REMBOURSEMENT :** Les absences à la cantine sont prises en compte après deux semaines consécutives et avec un certificat médical et donnent droit à un remboursement forfaitaire.

**FOURNITURES SCOLAIRES** : Les livres sont prêtés aux élèves. N'oubliez pas que vous en avez la responsabilité. Pour cela ils doivent être couverts. Si un livre est rendu en mauvais état, il vous sera facturé à la fin de l'année. Pour certaines classes des fichiers sont achetés par l'intermédiaire de l'école.

**PARKING ET DEPOSE DES ENFANTS** : Le matin, les enfants de maternelle sont conduits à la garderie ou en classe par leurs parents. Les élèves de primaire peuvent être déposés à l'entrée de l'école.

Je reste à votre disposition jusqu'au 16 juillet et ouvrirai l'école le 24 août.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous remercier de votre confiance.

Marielle BELLANGER, chef d'établissement

### PLANNING DE L'ANNEE

Le départ a lieu après la classe, et la reprise le matin des jours indiqués.

<b>RENTREE</b>	Jeudi 2 septembre 2021
<b>JOURNEE DES COMMUNAUTES, l'école sera fermée</b>	Vendredi 1er octobre 2021
<b>TOUSSAINT</b>	Du vendredi 22 octobre 2021 au Lundi 8 novembre 2021
<b>NOEL</b>	Du vendredi 17 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022
<b>HIVER</b>	Du vendredi 4 février 2022 au lundi 21 février 2022
<b>PAQUES</b>	Du vendredi 8 avril 2022 au lundi 25 avril 2022
<b>Fin de l'année scolaire</b>	Mardi 5 juillet 2022

### DATES DES REUNIONS DE PARENTS : à 17h15

Celles-ci sont volontairement communiquées à l'avance pour que vous puissiez vous organiser.

<b>CP et CP/CE1</b>	<b>Vendredi 3 septembre</b>
<b>PS/MS et MS</b>	<b>Lundi 6 septembre</b>
<b>GS</b>	<b>Jeudi 9 septembre</b>
<b>PS</b>	<b>Vendredi 10 septembre</b>
<b>CM2</b>	<b>Lundi 13 septembre</b>
<b>CE1 et CE1/CE2</b>	<b>Lundi 20 septembre</b>
<b>CM1</b>	<b>Mardi 21 septembre</b>
<b>CE2</b>	<b>Vendredi 24 septembre</b>
<b>ULIS</b>	<b>Mardi 5 octobre</b>